Montpellier : un migrant clandestin marocain se livre à de traumatisants home-jackings armé d'un couteau avec l'aide de sa petite-amie… 2 ans avec sursis pour Christina, 3 ans ferme pour Iliès et 4 mois en plus pour son évasion du commissariat

23/08/2024 à 0h23



Iliès n'a pas écouté jusqu'au bout la peine que lui a infligée le tribunal judiciaire, ce lundi en fin d'après-midi. Ce jeune Marocain de 21 ans, en situation irrégulière, a difficilement supporté les trois ans d'emprisonnement ferme auquel il a été condamné, jugé responsable de trois "home-jacking" commis les 6 et 13 juillet dernier dans le secteur de la cité Mion. Il a été expulsé de la salle d'audience malgré les tentatives d'appels au calme de la présidente et de sa compagne, Christina, 21 ans également, domiciliée à Toulouse et considérée comme coauteure de ces vols. Elle a été condamnée à deux ans d'emprisonnement avec sursis.

Le couple avait été appréhendé dans la nuit du 13 au 14 juillet dernier alors qu'il venait d'être surpris dans le véhicule d'un couple, rue des Coquelicots. Quelques instants plus tôt, Iliès s'était introduit dans son logement et avait menacé les occupants à l'aide d'un couteau. Il était reparti en possession de divers objets de valeur et de la clé de la voiture. L'enquête confiée à la police judiciaire a permis de faire le rapprochement avec deux autres vols au mode opératoire similaire commis une semaine plus tôt dans le même secteur. (…)

Dans son jugement, le tribunal a recueilli les constitutions de parties civiles des six victimes de ces vols. Le couple a été condamné à les indemniser de leur préjudice matériel et moral au regard du traumatisme provoqué par ces intrusions. Les montants précis, dont le total sera supérieur à 10 000 € seront fixés ultérieurement. (…)

Parallèlement à sa mise en cause pour les trois cambriolages, Iliès est également poursuivi pour son évasion… du commissariat de police. Lors de sa garde à vue déjà mouvementée, marquée par sa tentative de vol du portefeuille d'un policier, le jeune homme a profité de son transfert vers les cellules pour fausser compagnie à son escorte… (…) Outre l'évasion, des faits de rébellion lui sont aussi reprochés. (…) Iliès a été condamné à quatre mois supplémentaires pour son évasion du commissariat.

La Dépêche